

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, 14 octobre 2019



Nicolas Alban prend la direction de la délégation territoriale de Lyon de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Depuis le 1er octobre, Nicolas Alban, ingénieur en chef des Ponts, des Eaux et Forêts, est le nouveau directeur de la délégation territoriale de Lyon de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse. Il succède à Yannick Prebay, aujourd'hui directeur des territoires et ville au Cerema.

Depuis 3 ans, Nicolas Alban était délégué régional de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) en Occitanie où il exerçait des missions de police de l'environnement et de la chasse, de gestion des espaces naturels et des espèces protégées, et d'expertises scientifiques. Il a auparavant travaillé à la Direction départementale des territoires des Deux-Sèvres en tant que chef du service Eau et Environnement au sein duquel il s'est familiarisé avec le monde de l'eau, de l'hydroélectricité et de la pêche.

Sur les territoires de la Savoie, de la Haute-Savoie, du Rhône et de la métropole de Lyon, de l'Isère, de la Drôme, de l'Ain, de l'Ardèche et d'une partie de la Loire, la délégation territoriale de Lyon de l'agence de l'eau mobilise son expertise et ses financements pour permettre la réalisation de projets pour l'eau portés par les collectivités et les acteurs économiques, et répondant aux priorités du 11^{ème} programme 2019-2024 : limiter les pollutions diffuses d'origine agricole et celles par temps de pluie, réduire les prélèvements d'eau à l'heure du changement climatique, redonner aux rivières un fonctionnement plus naturel, promouvoir la gestion durable des services d'eau d'assainissement et soutenir l'innovation.

En Rhône-Alpes, avec 54% des eaux en bonne qualité, il faut poursuivre les efforts pour atteindre le bon état des rivières, des lacs et des nappes d'eau souterraines.

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr



L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 340 personnes dont une cinquantaine à la délégation de Lyon.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - Valérie Santini • 06 33 03 76 24 valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens – Laurence Nicolas • 06 64 50 59 50 / laurence@plus2sens.com & Stéphanie Bonnamour • 06 60 58 45 45 / stephanie@plus2sens.com